

## FLASH

**PORC : COURS STABLES EN CE DÉBUT D'ANNÉE DANS L'UE**

En France, les opérations de promotion à bas prix des GMS ont dopé les ventes. Les abattages du Grand Ouest ont totalisé 414 000 porcs, soit le plus haut niveau depuis 10 ans. Dans le même temps, les activités à l'exportation notamment vers la **Chine** se maintiennent. Toutefois, les prix demeurent stables dans un marché redevenu lourd, maintenant que les congélateurs des consommateurs sont pleins.

En Europe, l'**Espagne** et le **Danemark** se situent toujours dans le peloton de tête des cours européens ; les activités d'exportation soutiennent les prix et la consommation intérieure est stable. C'est toujours en **Allemagne** que la situation du marché du porc est la plus tendue. Le nombre de cas de FPA dénombré dans ce pays, sur des sangliers sauvages, approche les 500. Les abattoirs allemands proposent des pièces de découpe à prix très attractifs dans les autres pays de l'UE et les exportations vers **Hong Kong** progressent. Les **Pays-Bas** affichent une hausse des prix en production, suite à une reprise active des exportations. A souligner que les volumes de viandes porcines exportées de l'UE vers le **Royaume-Uni** sont en repli en ce début d'année.

Il faudra encore attendre quelques jours pour mieux cerner les orientations prochaines des marchés, les éleveurs allemands font pression sur des abattoirs pour tenter d'obtenir une revalorisation des prix.

**« DES CÔTES DE PORC À MOINS DE 1,50 €/KG ! ON SE MOQUE DE QUI ? » (Fnp)**

La Fédération Nationale Porcine (Fnp) dans un communiqué diffusé ce 14 janvier dénonce le prix de côtes de porc en promotion (1,48€/kg) relevé en magasin à l'occasion des traditionnelles promotions de début d'année. Le syndicat appelle à « relancer la consommation de porcs français pour éviter l'engorgement dans les élevages ! (...) Certes, avec des promos pour déjouer la concurrence et attirer les clients (...) mais pas à des prix si bas qui ne veulent plus rien dire ! Non à la course permanente au moins-disant dans tous les domaines ! Non au manque de respect du travail des éleveurs et de leurs partenaires ! ».

Culture Viande appelle la filière à défendre et valoriser l'image de la viande porcine. Les consommateurs ne peuvent comprendre de tels écarts de prix entre ces promotions et les prix habituels de fonds de rayon. « Quelle image donne-t-on aux consommateurs du produit et du travail des acteurs de la filière avec une côte de porc vendue autour de 30 cts/pièce... qu'en est-il de la création de valeur prônée par les EGA » dénoncent les artisans bouchers et charcutiers, dans un courrier adressé au Ministre de l'Agriculture.

**EMBALLAGE : MISE EN PLACE DU MALUS « POINT VERT »**

Le « Point vert » n'est plus obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'article 62 de la [Loi AGECE](#) institue même une pénalité liée à son utilisation sur les emballages, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 : [l'arrêté du 30 novembre 2020](#) (publié au JORF du 24 décembre 2020) confirme l'application de ce malus. Célène et CITEO avaient pourtant tenté d'obtenir du *Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire* que les stocks d'emballages préimprimés avec le « Point vert » puissent être utilisés au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le temps de permettre aux entreprises d'écouler leurs stocks et que cette mesure soit coordonnée avec la mise en place des nouvelles consignes de l'*Info tri* (signalétique de recyclage) prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Néanmoins, une autre information publiée dans le nouveau cahier des charges de la REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) « emballages ménagers » le 5 janvier 2021 [en annexe](#) de l'arrêté du 25 décembre (BO du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), accorde les exemptions suivantes :

« - les produits emballés ou les emballages fabriqués ou importés avant le 1<sup>er</sup> avril 2021 qui bénéficient d'un délai d'écoulement des stocks n'excédant pas 18 mois à compter de cette date ;

- les produits emballés ou les emballages fabriqués ou importés sur lesquels cette signalétique ou ce marquage sont apposés en application d'une obligation réglementaire fixée par un autre Etat membre de l'Union européenne, lorsque le producteur commercialise le produit dans un emballage identique sur le territoire national et dans cet autre Etat membre, et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ces emballages ou produits emballés avant cette date bénéficient en outre d'un délai d'écoulement des stocks n'excédant pas 12 mois à compter de cette date ».

C'est un pas effectué vers les entreprises, mais qui ne sera pas suffisant pour couvrir tous les cas de figure d'autant plus si les nouvelles consignes de tri ne sont pas rapidement publiées.



## GRAND ANGLE VIANDE 2020 : LES SUPPORTS SONT DISPONIBLES

Vous trouverez [les supports](#) de la 7ème édition de la conférence *Grand Angle Viande*, qui s'est tenue le 17 novembre 2020 en visio-conférence : La préparation des brouards à la vente ; Où est allé le bœuf en 2019 et les évolutions contrastées de la consommation de viande bovine en France et en UE depuis le déclenchement de la pandémie ; Présentation de l'outil Déclic Travail ; Le vêlage précoce (avant 30 mois) en systèmes allaitants ; État des lieux de la production de viande Bio ; Les leviers de progression quantitative et qualitative de l'offre en France ; Présentation de la plateforme *OK Éleveur*.



## CHIFFRES CLÉS 2019 : VIANDES & CHARCUTERIES SOUS SIGNES DE QUALITÉ ET D'ORIGINE (SIQO)

L'INAO, a publié [les chiffres-clés 2019 des produits sous SIQO](#) (IGP, Label Rouge, AOC/AOP). Ainsi, on peut retenir que la filière viande et charcuterie propose 55 labels rouges viandes et 48 labels rouges produits de charcuterie et salaisons. L'évolution des volumes commercialisés des produits sous SIQO par rapport à 2018 est : - en légère croissance pour les bovins avec dans le détail, une stabilité pour les AOP, une baisse pour les IGP (-4%) et une augmentation pour le LR (+3%) ; - en augmentation pour le porc avec une stabilité pour les IGP, une augmentation pour les AOP (+8%) et pour le LR (+14%) ; - en diminution pour les ovins avec une augmentation des AOP (+8%), une baisse des IGP (-3%) et du LR (-2%).



## FILIÈRE PORCINE : CAMPAGNE EUROPÉENNE « LET'S TALK ABOUT PORK FROM EUROPE »

Les filières porcines de France, d'Espagne et du Portugal, avec le soutien de l'Union européenne, développent ensemble un programme d'information sur l'élevage de porcs en Europe. Cette campagne de 3 ans intitulée « [Let's talk about Pork from Europe](#) » revient sur les idées reçues et interpelle les jeunes via des messages « Fake or Real ». Elle leur permet de faire la part des choses face aux rumeurs et autres « Fake news ». Elle a terminé l'année 2020 en proposant deux vidéos sur les thèmes de [l'alimentation animale](#) et de [la diversité des produits](#). Pour ce début d'année, un spot TV a été lancé pour une diffusion durant 4 semaines à partir du 11 janvier, sur les chaînes : TFX, C8Star+, W9, 6ter, NRJ12, RMC, La Chaîne L'Équipe, E ! Entertainment, AB1, MTV.



## RAPPORT D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE D'INTERBEV 2020

Interbev publie pour la troisième année, [son rapport d'activité de recherche](#) des études en cours et terminées de l'année 2020 (résumés présentés sous forme de fiches didactiques et synthétiques). Vous pourrez ainsi découvrir : les thématiques d'intérêts (Hygiène & sécurité des aliments ; adéquation offre/demande ; environnement : bien-être & protection animale ; nutrition & santé humaine ; procédés & produits ; économie) ; le type de sujets traités, les organismes partenaires (instituts techniques, organismes de recherches, entreprises privées, universités, etc.) ; de façon résumée et facilement accessible, l'ensemble de ces données ; le dispositif d'appels à projets R&D pour les organismes qui souhaite postuler afin qu'ils en connaissent les procédures.

